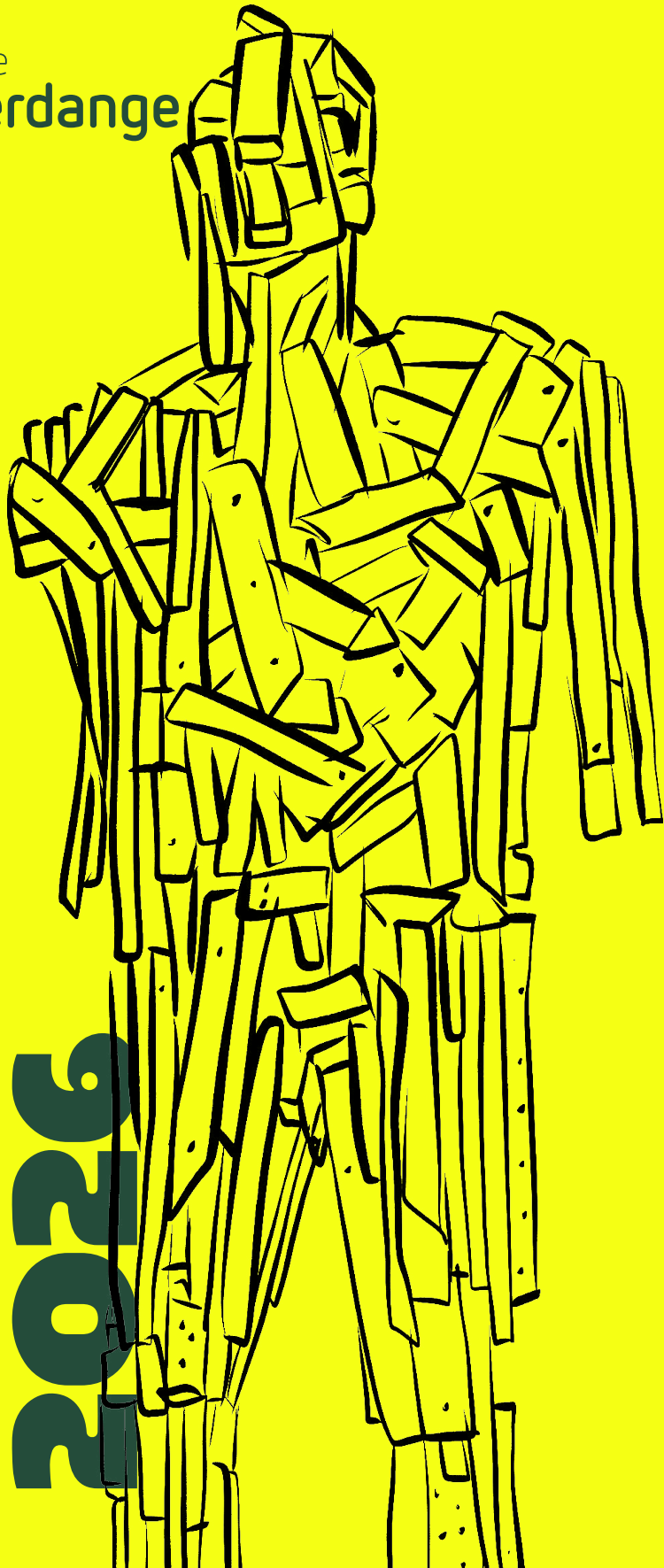
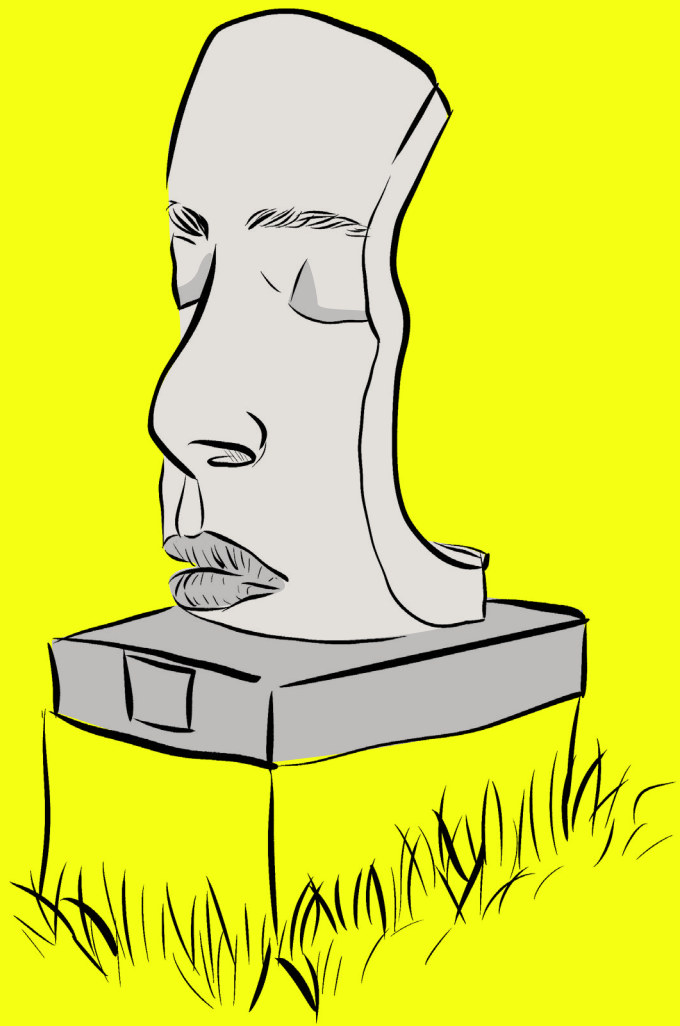


PLAN COMMUNAL À LA CULTURE 2026





PRÉFACE

La culture est en mouvement permanent. Elle évolue avec la société, les habitants, les usages, les lieux et les enjeux de notre époque. C'est pourquoi une politique culturelle ne peut jamais être figée ni considérée comme acquise une fois pour toutes.

Depuis l'adoption du premier Plan communal à la culture en 2018, la Ville a connu de profondes transformations. De nouvelles infrastructures ont vu le jour, l'offre culturelle s'est enrichie, les publics se sont diversifiés et les attentes ont changé. Cette évolution rend indispensable une remise en question régulière de nos pratiques, de nos priorités, de nos outils et de nos visions.

La mise à jour 2026 du Plan communal à la culture s'inscrit dans cette démarche. Elle ne remet pas en cause les fondements posés en 2018, mais les approfondit, les adapte et les renforce. Elle reflète la volonté politique de la Ville de poursuivre une action culturelle ouverte, inclusive, ambitieuse, durable et participative, en dialogue constant avec les artistes, les associations, les institutions et les citoyennes et citoyens de Differdange.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux membres de la Commission culturelle ainsi qu'au personnel du service culturel de la Ville de Differdange, dont l'engagement, l'expertise et le travail collectif ont été essentiels à l'élaboration de ce plan. Leur contribution a permis d'enrichir la réflexion, d'ancrer ce document dans la réalité du terrain et de porter une vision partagée de la culture.

Ce plan constitue à la fois un cadre de référence et une invitation à la participation. La culture se construit ensemble, dans l'écoute, l'expérimentation et l'engagement collectif.

TOM ULVELING
Échevin à la culture

GUY ALTMEISCH
Bourgmestre

PLAN COMMUNAL À LA CULTURE • Ville de Differdange
édition 2026

Publié par
Ville de Differdange • Service Culturel
B.P.12, L-4501 Differdange, Luxembourg

Coordination du projet
Tom Ulveling • Échevin à la culture
Service culturel de la Ville de Differdange

Comité de pilotage et rédaction
Commission d'animation culturelle

Conception, illustrations et design graphique
Studio Blomst

Remerciements
La Ville de Differdange remercie l'ensemble des acteurs culturels, associations, institutions, artistes, citoyens et partenaires ayant participé aux ateliers, échanges et consultations ayant contribué à l'élaboration de ce plan communal de la culture.

Impression
Imprimerie Reka

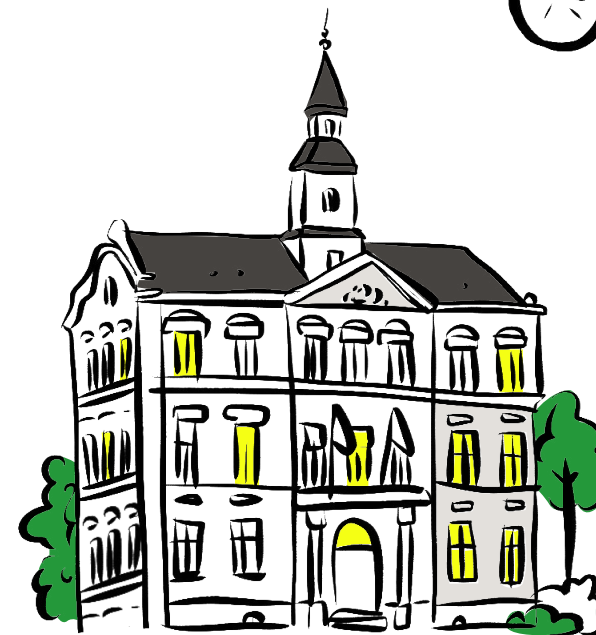
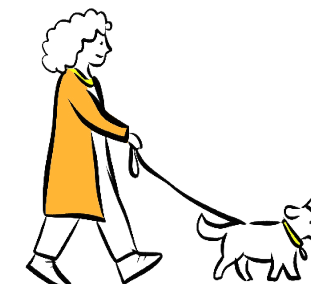
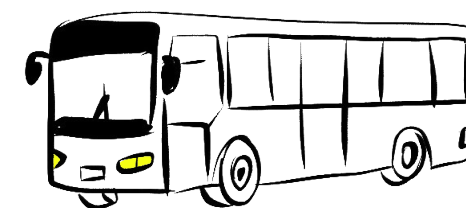
© Ville de Differdange • 2026
Tous droits réservés.



LA CULTURE À DIFFERDANGE: UNE HISTOIRE ET UNE IDENTITÉ



À DIFFERDANGE, LA CULTURE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE L'IDENTITÉ DE LA VILLE



Elle s'est développée au fil des décennies grâce à un tissu associatif riche, à des artistes engagés, à des institutions culturelles solides et à une population marquée par une grande diversité culturelle et linguistique (124 nationalités différentes, frontaliers, touristes et étudiants des diverses institutions de l'enseignement secondaire et universitaire).

Depuis la création des premières associations, fanfares et harmonies, jusqu'à l'ouverture de lieux culturels emblématiques, la Ville a toujours accordé une place importante à la culture en tant que facteur de lien social, de transmission et de participation citoyenne. Bibliothèque municipale, école de musique, archives, galeries, centre culturel régional, lieux patrimoniaux et friches industrielles reconverties témoignent de cette volonté constante d'investir dans la vie culturelle.

POURQUOI UN PLAN COMMUNAL À LA CULTURE?



L'ESSENTIEL
DU RIRE

LE PLAN COMMUNAL À LA CULTURE

est un outil stratégique qui permet à la Ville de :

dresser un **état des lieux**
de l'offre culturelle existante

définir une **vision partagée**
de la culture

fixer
des **priorités**
claires

coordonner
les actions des
différents acteurs

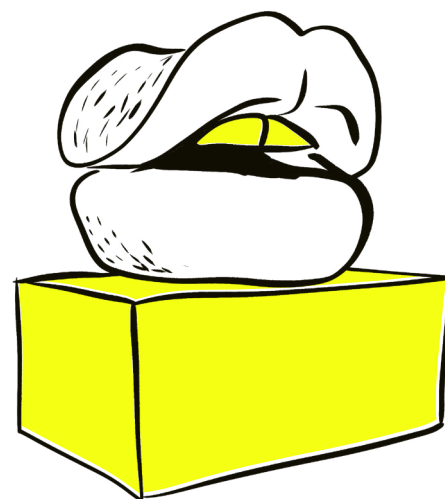
garantir l'**accès**
à la **culture** pour toutes
et tous

anticiper les **évolutions**
futures

Il s'agit d'un document vivant,
conçu pour être **ÉVALUÉ, AJUSTÉ** et **RENOUVELÉ**
régulièrement afin de rester en adéquation
avec les réalités du terrain et les besoins de la population.



CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2018



UNE VISION ÉLARGIE DE LA CULTURE

Si le plan de 2018 mettait déjà l'accent sur la démocratie culturelle et l'accès à la culture, la mise à jour 2026 élargit cette vision. La culture est aujourd'hui reconnue :

comme **vecteur**
d'inclusion sociale

comme **outil d'expression**
individuelle et collective

comme **levier de développement**
économique,
notamment par la reconversion
des friches industrielles

comme **espace de mémoire** et
de valorisation du patrimoine
architectural et industriel

comme **terrain d'innovation**,
intégrant les sciences, les
technologies et les nouveaux
médias

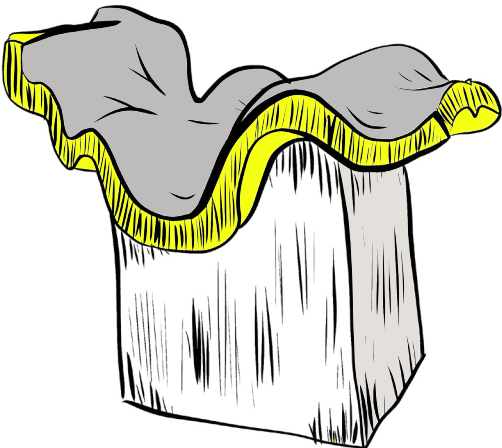
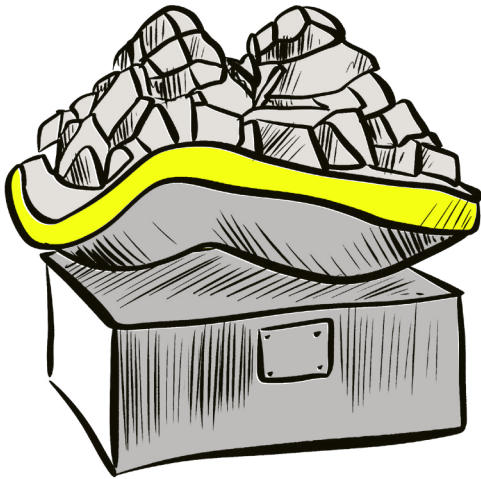
1535°
Creative
Hub



DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET TOURISTIQUES RENFORCÉES ET ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS

Depuis 2018, la Ville a considérablement renforcé son réseau d'infrastructures culturelles. Aux équipements existants sont venus s'ajouter ou se consolider de nouveaux lieux de création, de diffusion et de transmission (Sonotron, Hangar B, Église désacralisée Sainte-Barbe à Lasauvage, hall polyvalent Hall O).

Un poste supplémentaire a été créé au sein du service culturel dédié à la programmation pour le jeune public. Les friches industrielles ont progressivement été transformées en espaces culturels et créatifs, contribuant à la revitalisation urbaine et à l'attractivité de la Ville.



Le patrimoine industriel, naturel et architectural est désormais pleinement intégré à la politique culturelle, non seulement comme héritage du passé, mais aussi comme ressource pour des projets contemporains et touristiques.

Un poste supplémentaire a également été créé au sein du service culturel pour couvrir les projets touristiques et les activités liées aux échanges avec les villes jumelées de Differdange.

LISTE DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Centre culturel régional Aalt Stadhaus - salle de spectacle avec une jauge de 200-250 places	Ateliers d'artistes - petits espaces mis à disposition à loyer modéré aux artistes semi-professionnels	Patrimoine architectural - églises, friches industrielles, colonies ouvrières, Groussgasmaschinnenhal, monuments, stade Thillebiert, Lommelshaff, abbaye, Bache Jang, Rouden Haff, cimetières (art sépulcral), château de Differdange, Petit Casino de Differdange, village de Lasauvage
Bibliothèque municipale - médiathèque offrant un choix de plus de 45 000 livres et autres supports à l'emprunt	1535° Creative Hub - espaces de travail mis à disposition à loyer modéré aux entreprises des industries créatives	Mines - Grouwen, Rénkert, etc.
École de musique régionale - cours de formation musicale et instrumentale	SONOTRON - salles de répétition	Espace muséologique Honsbësch - histoire de Lasauvage et histoire locale de la Deuxième Guerre mondiale
École de blues - cours de formation instrumentale qui ne se concentrent pas sur la théorie musicale, mais reposent sur l'apprentissage par la pratique	Hangar B - créations et productions de spectacles	Luxembourg Science Center - musée des sciences et technologies interactif
Galerie d'art Espace H₂O - ancien réservoir d'eau reconverti en galerie d'art et présentant une surface de plus de 500 m²	Salles de musique - Harmonie municipale de Differdange, Fanfare Niederborn	Minettpark - musée en plein air dont le fil rouge est le minerai de fer
Archives municipales - collection et conservation des documents produits ou reçus par la Ville de Differdange et ayant un rapport avec son évolution historique	Théâtre municipal Oberborn - petite salle de théâtre exploitée par l'ASBL Théâtre municipal de Differdange	Minièresbunn et Train 1900 - trains historiques
Hall polyvalent Hall O - hall événementiel polyvalent	Poppespënnchen - théâtre de marionnettes	
Église désacralisée Sainte-Barbe Lasauvage - lieu culturel offrant une programmation variée	Auberge An der Schoul et gîtes d'étape - options d'hébergement touristique abordables	
	Musée Eugène-Pesch - collection de fossile et minéraux et reconstruction d'une galerie minière	

UN SOUTIEN ACCRU AUX ARTISTES ET À LA CRÉATION

La Ville soutient activement la création artistique sous toutes ses formes. Cela se traduit par :

la mise à disposition **d'ateliers**
et de lieux de répétition

des **commandes publiques**
et des **acquisitions d'œuvres**
(sculptures, tableaux et urban art)

l'ouverture aux **nouvelles technologies**
et aux **nouveaux médias**

l'organisation
de **résidences d'artistes**

le développement
de l'**art urbain**

la **rémunération juste**
et **équitable des acteurs culturels**

Ces actions visent à offrir aux artistes des conditions favorables à la création tout en permettant au public de découvrir des œuvres variées et accessibles.



LES NOUVELLES ŒUVRES D'ART URBAIN

- 2019** — sculpture monumentale **Eternity** par **Jang Meis**
- 2020** — sculpture monumentale **Résilience** par **Manolo Manarakis**
- 2020** — tours de refroidissement **Killtiern** par **Alain Welter**
- 2021** — fresque **Fairtrade** par **David Soner**
- 2021** — fresque **Daniel McLloyd Bird**
- 2022** — fresque par **Chiara Dahlem**
- 2022** — sculpture monumentale **The mink** par **Bordalo**
- 2024** — fresque par **LEMON**
- 2024** — fresques sur quatre postes électriques **Peaux — Mad** par **Victor Tricar**
- 2025** — fresque par **Samuel Levy**
- 2025** — **Differdange Art Walk**, publication d'un guide avec trois sentiers pédestres pour découvrir une cinquantaine de sculptures installées dans l'espace urbain. Publication illustrée par **Arnaud de Meyer**



UNE OFFRE CULTURELLE POUR TOUS LES PUBLICS

L'offre culturelle à Differdange est aujourd'hui particulièrement riche et diversifiée. Elle comprend :

des **spectacles vivants immersifs et participatifs**
(musique, théâtre, danse, humour)

des **expositions** et des **événements artistiques**

des **festivals** de portée **nationale** et **internationale**

des **activités pédagogiques** pour les **enfants** et les **jeunes**

des **propositions spécifiques** pour les **séniors**

des **initiatives** favorisant la **participation citoyenne**

des **échanges culturels** avec nos **villes jumelées**



Une attention particulière est portée à l'accessibilité, tant sur le plan financier que sur les plans physique et informationnel, afin que chacun puisse trouver sa place dans la vie culturelle.

LISTE NON EXHAUSTIVE DE L'OFFRE CULTURELLE ET TOURISTIQUE POUR TOUS PUBLICS

Programmation régulière
au centre culturel Aalt Stadhaus

Programmation régulière
à l'église Sainte-Barbe à Lasauvage

Programmation de lectures et activités pour enfants
à la bibliothèque et médiathèque municipale

Cours à école de musique

Cours à l'école de blues

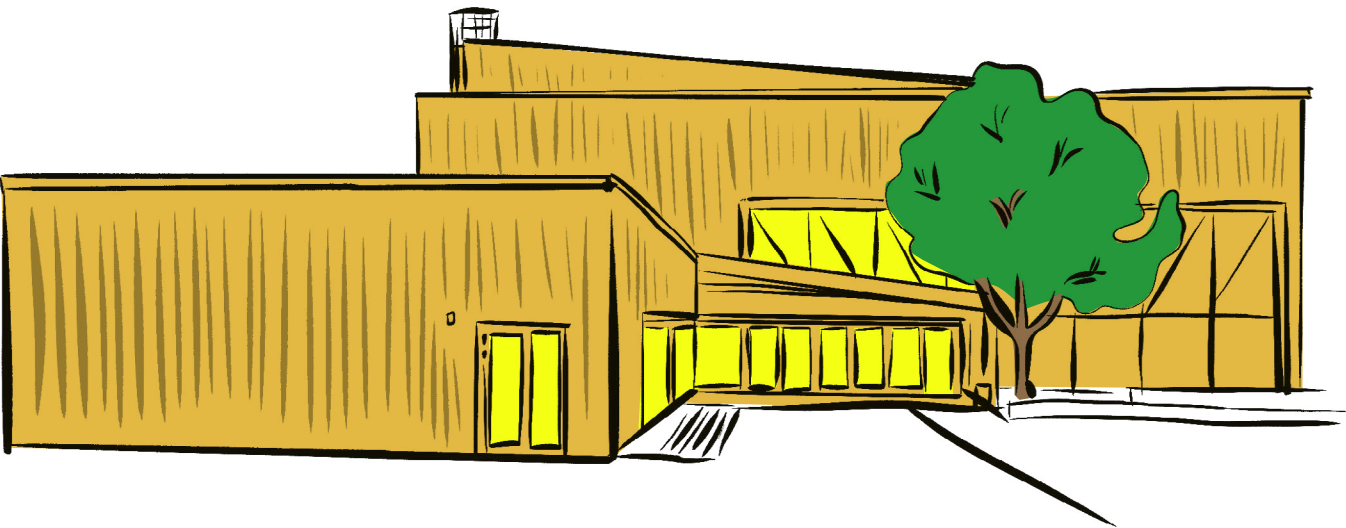
Visites d'expositions
dans les galeries d'art

Fêtes traditionnelles et cortèges
Sainte-Barbe, Fête nationale, commémorations, 1^{er} mai, kermesses, Saint-Nicolas, fête Saint-Jean, fête indoue Holi, etc.

Fêtes et festivités
En Dag wéi fréier, Seefekëscherennen, Kiermes wéi fréier, marchés de l'Avent et de Noël, fête des voisins, etc.

Nombreux sentiers thématiques pour la randonnée pédestre
sentier de découverte Prénzebiërg-Giele Botter, sentier géologique, sentier Märchewee, sentier des Mineurs, Korspronk, Minett Trail, etc.

Voyages culturels
organisés pour les citoyens dans nos villes jumelées ou autres lieux d'intérêt

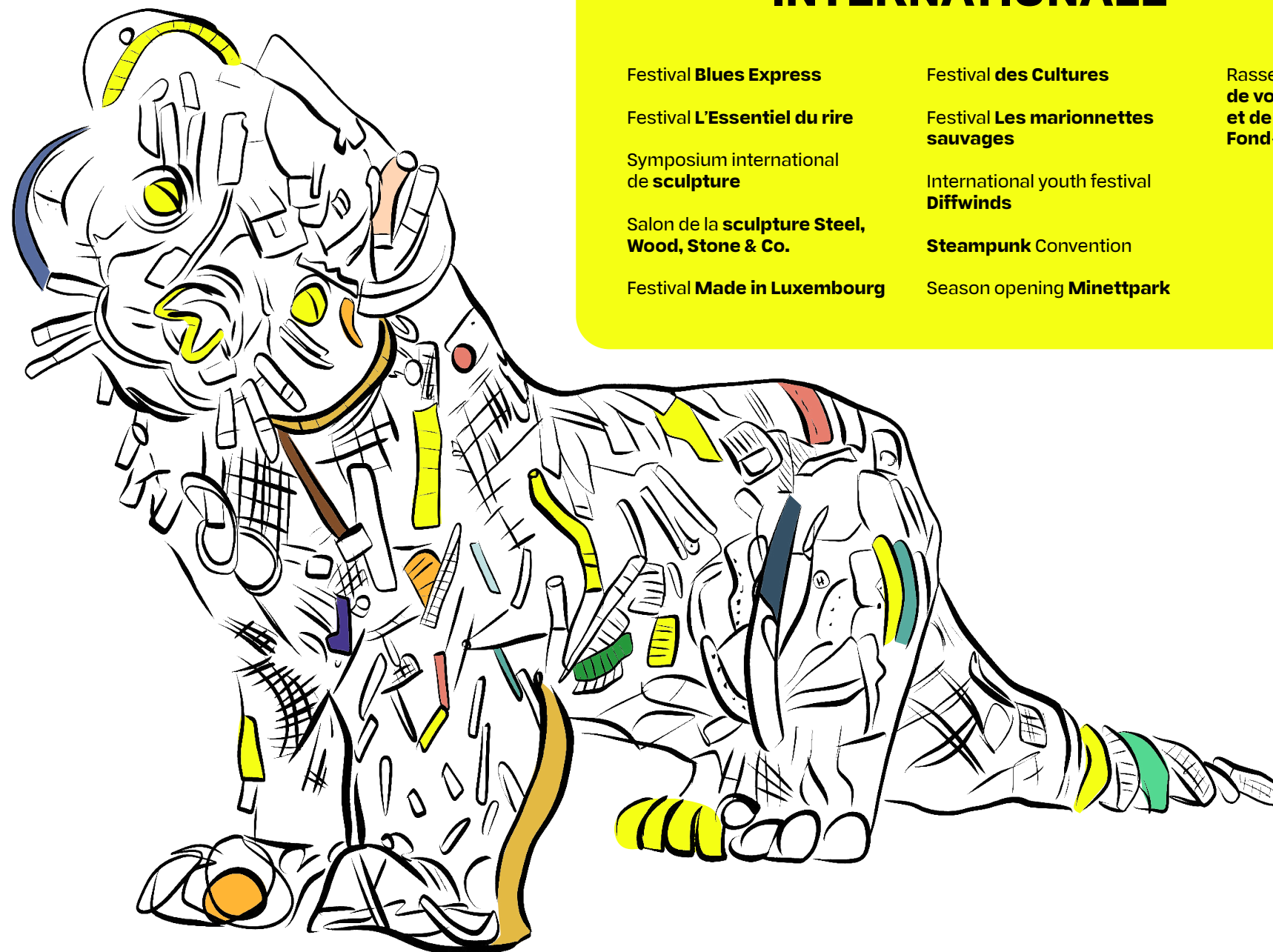


UN RAYONNEMENT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES COMMUNALES

Grâce à des événements culturels d'envergure et à une programmation ambitieuse, Differdange attire aujourd'hui un public venant de toute la région et de l'étranger.

La participation à **ESCH 2022** a constitué un moment fort, renforçant la visibilité et l'image culturelle de la Ville.

La culture contribue ainsi au développement du tourisme et de l'économie locale, tout en renforçant le sentiment de fierté et d'appartenance des habitants.



LISTE NON EXHAUSTIVE D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET TOURISTIQUES À VISIBILITÉ INTERNATIONALE

Festival **Blues Express**

Festival **L'Essentiel du rire**

Symposium international
de **sculpture**

Salon de la **sculpture Steel,
Wood, Stone & Co.**

Festival **Made in Luxembourg**

Festival **des Cultures**

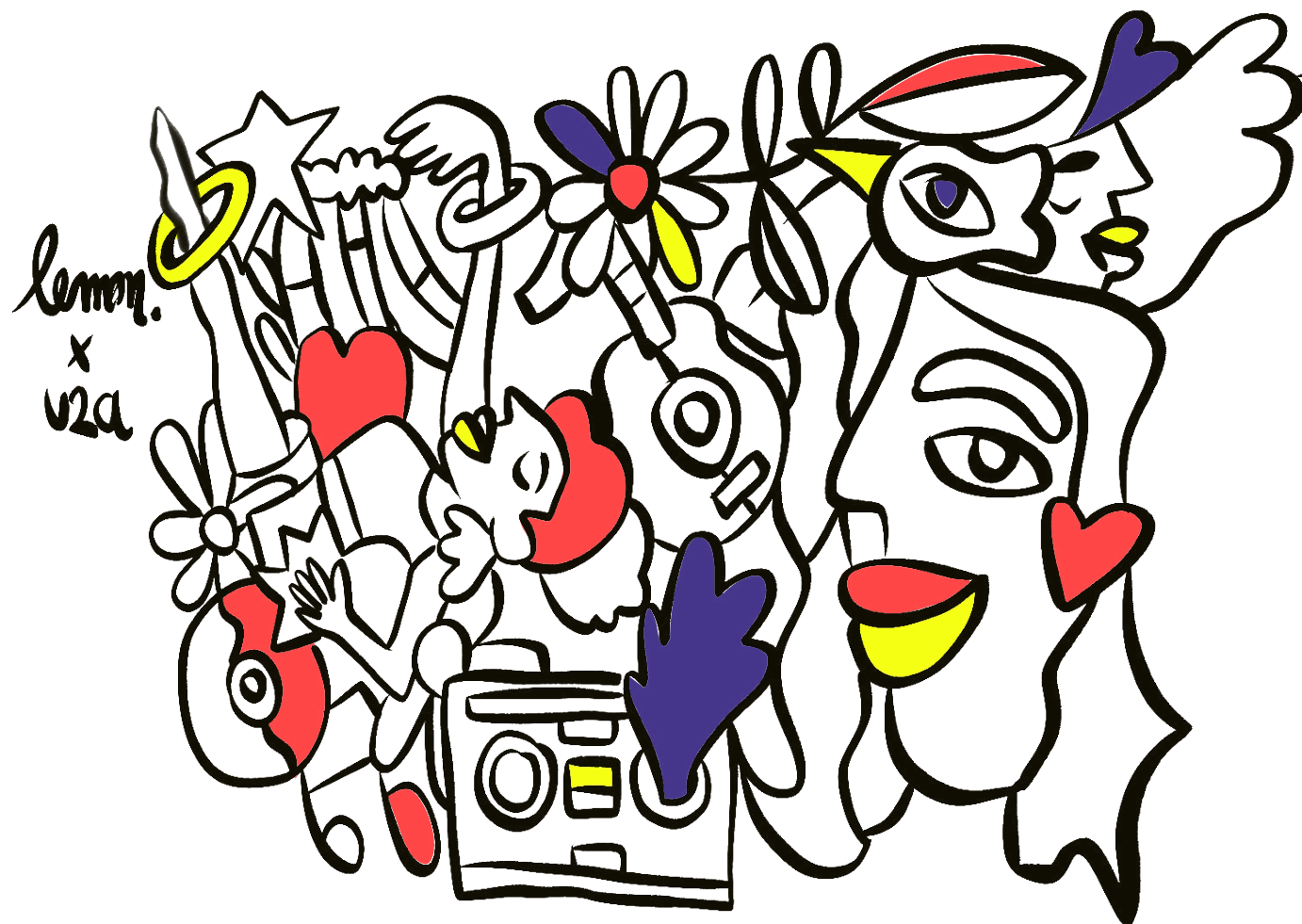
Festival **Les marionnettes
sauvages**

International youth festival
Diffwinds

Steampunk Convention

Season opening **Minettpark**

Rassemblements annuels
**de voitures anciennes
et de collection à Lasauvage,
Fond-de-Gras et Differdange**



LES PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR

La mise à jour 2026 du Plan communal à la culture fixe plusieurs priorités :

1 FAVORISER LA CRÉATIVITÉ ET LA CRÉATION

Soutenir les artistes locaux et régionaux

Développer les résidences artistiques

Encourager les nouvelles formes de création

Renforcer la présence de l'art dans l'espace public

Renforcer nos liens et nos échanges culturels avec nos villes jumelées ainsi qu'avec nos associations culturelles.

CRÉATION

Objectif : soutenir la création artistique sous toutes ses formes

Mise à disposition d'ateliers et de lieux de répétition (1535°, Sonotron, Hangar B)

Résidences d'artistes locales et régionales pour la création in situ

Commandes publiques et acquisitions d'œuvres

Développement de l'art urbain et intégration des nouvelles technologies et des médias numériques

Organisation de festivals, d'expositions et d'événements à visibilité régionale et internationale

2 GARANTIR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

Améliorer l'accessibilité des lieux et des événements

Proposer une communication adaptée à tous les publics

Renforcer les mesures pour aider les personnes vulnérables ou ayant des besoins particuliers.

INCLUSION

Objectif : rendre la culture accessible à toutes et tous

Gratuité ou tarifs adaptés pour les publics fragiles et les jeunes

Accessibilité physique et informationnelle pour les personnes à besoins spécifiques

Actions ciblées pour les publics éloignés de la culture ou en situation de précarité

Programmes participatifs et immersifs permettant à chacun de s'exprimer et de s'impliquer

Coordination avec le transport communal pour faciliter l'accès aux activités culturelles.

3 RENFORCER L'ÉDUCATION CULTURELLE

Développer les partenariats avec les écoles et les structures éducatives

Favoriser la découverte du patrimoine et des traditions locales

Proposer des activités culturelles pour tous les âges

4 AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET L'ÉVALUATION

Mettre en place une communication claire, coordonnée et accessible (films promotionnels sur la culture et le patrimoine, Diffmag, réseaux sociaux)

Évaluer régulièrement les actions culturelles

Adapter l'offre en fonction des besoins et des retours du public

5 PROFESSIONNALISER LE SECTEUR CULTUREL

Faciliter au personnel communal travaillant dans le secteur culturel la participation à des formations, conférences, séminaires en relation avec leur travail

Encourager les programmeurs à faire du scouting au Luxembourg et à l'étranger pour repérer de nouveaux talents, établir un réseau de contacts et pouvoir ainsi proposer une programmation actuelle et attrayante

Proposer des conférences, cours du soir et formations en tout genre au grand public afin de les faire participer activement à la vie culturelle

Proposer des formations spécifiques aux associations culturelles locales (accès à la culture pour tous, green events, statutaires, etc.)

JEUNESSE

Objectif : faire découvrir et vivre la culture dès le plus jeune âge

Activités scolaires et parascolaires : écoles fondamentales et secondaires, maisons relais, EIDE et LPEM

Écoles de musique et de blues ouvertes à tous les âges

Festivals et ateliers pour enfants et adolescents (ex. : JuKoWo pour les moins de 26 ans)

Récompense des élèves méritants par des places de spectacle adaptées à leur âge

Projets innovants : festival dédié à la musique électronique et aux DJ pour la jeunesse.

6 VALORISER LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

Protéger et mettre en valeur le patrimoine industriel, naturel et immatériel

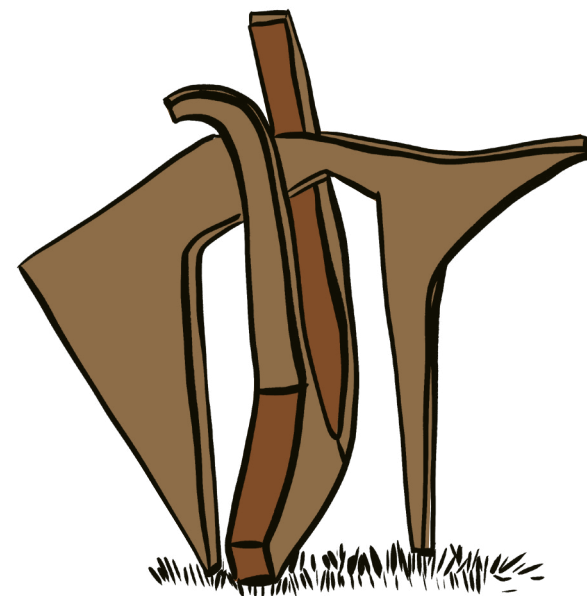
Développer des parcours culturels et des actions de médiation

Inscrire la culture dans une démarche de développement durable

Respecter et transposer les contraintes imposées par la loi du 9 juin 2022 relative aux

déchets et encourager les acteurs culturels à se rapprocher des recommandations du projet Green Event

Investir plus intensivement dans la promotion de la Ville, de ses infrastructures et de manifestations touristiques et culturelles aussi bien localement que dans les communes voisines, transfrontalières et dans nos villes jumelées



PATRIMOINE

Objectif : valoriser l'histoire et l'identité culturelle de la ville

Protection et mise en valeur du patrimoine industriel, architectural et naturel : friches, églises, colonies ouvrières, Groussgasmasschenhal, Minettpark, mines, château de Differdange

Patrimoine immatériel : récits oraux, traditions locales, fêtes populaires et cérémonies (Sainte-Barbe, marché de Noël, Hämmlsmarsch, etc.)

Développement de parcours culturels et de sentiers thématiques portant sur l'histoire, l'industrie et la nature

Collaboration avec les archives, les musées, les associations locales et les citoyens pour collecter et diffuser les savoirs, témoignages et collections privées

ENVIRONNEMENT

Objectif : encourager le développement durable

Augmentation et diversification du choix de la vaisselle réutilisable pour les fêtes en plein air

Investissement dans du matériel de scène à faible impact environnemental (LED)

Privilégier des solutions de communication et de promotion écoresponsables, conçues pour limiter leur impact sur l'environnement

UNE CULTURE PARTAGÉE ET ÉVOLUTIVE

Le Plan communal à la culture 2026 traduit une conviction forte : la culture se construit avec et pour les citoyens. C'est un espace de rencontre, de dialogue et de créativité, en constante évolution.

En se dotant d'un cadre clair et évolutif, la Ville affirme sa volonté de faire de la culture un pilier essentiel du vivre-ensemble, aujourd'hui et pour les générations futures.



